



Paris, le 7 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Incompréhension totale

La France, dans le difficile dossier du glyphosate s'est à nouveau abstenue à Bruxelles lors du vote en comité permanent SCOPAFF. Elle a ainsi refusé de soutenir la proposition de la Commission Européenne, qui visait à prolonger de 18 mois l'autorisation de ce produit le temps d'approfondir les études, complémentaires en cours

Pourtant depuis sa nomination comme ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll aura été le promoteur de l'agroécologie, de l'agriculture de conservation, du stockage du carbone dans le sol- le 4 pour 1000-.

Or, la généralisation de ces orientations et de leurs résultats sont le plus souvent liés à la pratique du "non labour".

Avec ce refus arbitraire de la France d'utiliser le seul désherbant disponible pour les agriculteurs, non seulement le ministre a perdu un arbitrage face à la ministre de l'environnement, mais il compromet toute une partie de ses ambitions, notamment sur le stockage du carbone, mesure phare de la COP 21.

Lors de la procédure d'appel, la FNSEA attend du Gouvernement qu'il réanalyse sa position au regard des enjeux.

Contacts presse :